

BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF

ATTENTION : TEST D'ADMISSION POUR TOUS

- NIVEAU :** Enseignement supérieur de promotion sociale de type court
- TITRE DELIVRE :** *Diplôme de « Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif »* correspondant à celui de l'enseignement de plein exercice.
- VOLUME HORAIRE :** 1424 P de cours + 400 heures/an de stage + des périodes d'encadrement de stage.
- DUREE :** **3 ans minimum**
- DATES :** **Tests d'admission : écrit le 03/09/2018 à 9h00
oral le 07/09/2018 à 9h00**
- Rentrée de l'UE1 le vendredi 14/09/2018 à 9h00**

PERIODICITE/ ORGANISATION :

2 jours/semaine : tous les lundis ou mardis ET tous les vendredis de 8h45 à 17h30.
L'école se réserve le droit d'ajouter des jours supplémentaires si nécessaire (samedis, + congés d'automne – hiver – détente et printemps).
Voir organigramme et organisation de la formation : pages suivantes.

CONDITIONS D'ADMISSION :

- **avoir 20 ans** au 31/12 de l'année en cours.
- réussir le test d'admission (écrit et oral) OU avoir réussi l'UE2 « Expression orale et écrite » de la Préformation à orientation « Bachelier Educateur ».

DROIT D'INSCRIPTION :

224,60€ pour les 4 UE
39€ si l'étudiant est exonérable

PARTICULARITE :

Si l'étudiant n'est pas employé en tant qu'éducateur, il doit chercher un stage dans le secteur de l'éducation spécialisée et attendre l'accord d'un professeur pour s'engager vis-à-vis de l'institution. Des séances d'information sont organisées en début d'année pour l'orienter dans ses choix.

Pour clôturer sa formation, l'étudiant(e) présente un travail de fin d'études, devant un jury.

DEBOUCHES :

Secteur de l'aide à la jeunesse
Secteur de l'aide aux personnes handicapées
Secteur de la petite enfance
Centre d'accueil pour adulte en difficulté
Service d'aide aux justiciables
Secteur des personnes âgées
Secteur culturel
Secteur insertion socioprofessionnelle
Secteur des services communaux de proximité
Secteur de l'enseignement et « parascolaire »
Service d'information
Comité de quartier, association de locataires

Peuvent entrer **directement** en UE2 :

- les étudiants issus de la Préformation - **réussite de toute l'année (4 UE)**

Peuvent entrer en UE2 **MAIS avec une VAE /sanction (dossier à constituer et à soumettre) :**

- les étudiants issus d'un cursus Educateur **ayant réussi UNE ANNEE EN PROMOTION SOCIALE ;**
- les étudiants possédant une qualification d' « Agent d'éducation » ;
- les travailleurs du secteur pour autant qu'ils justifient de cinq ans d'expérience professionnelle (deux années d'étude peuvent être prises en considération).

DEMANDE DE V.A.:

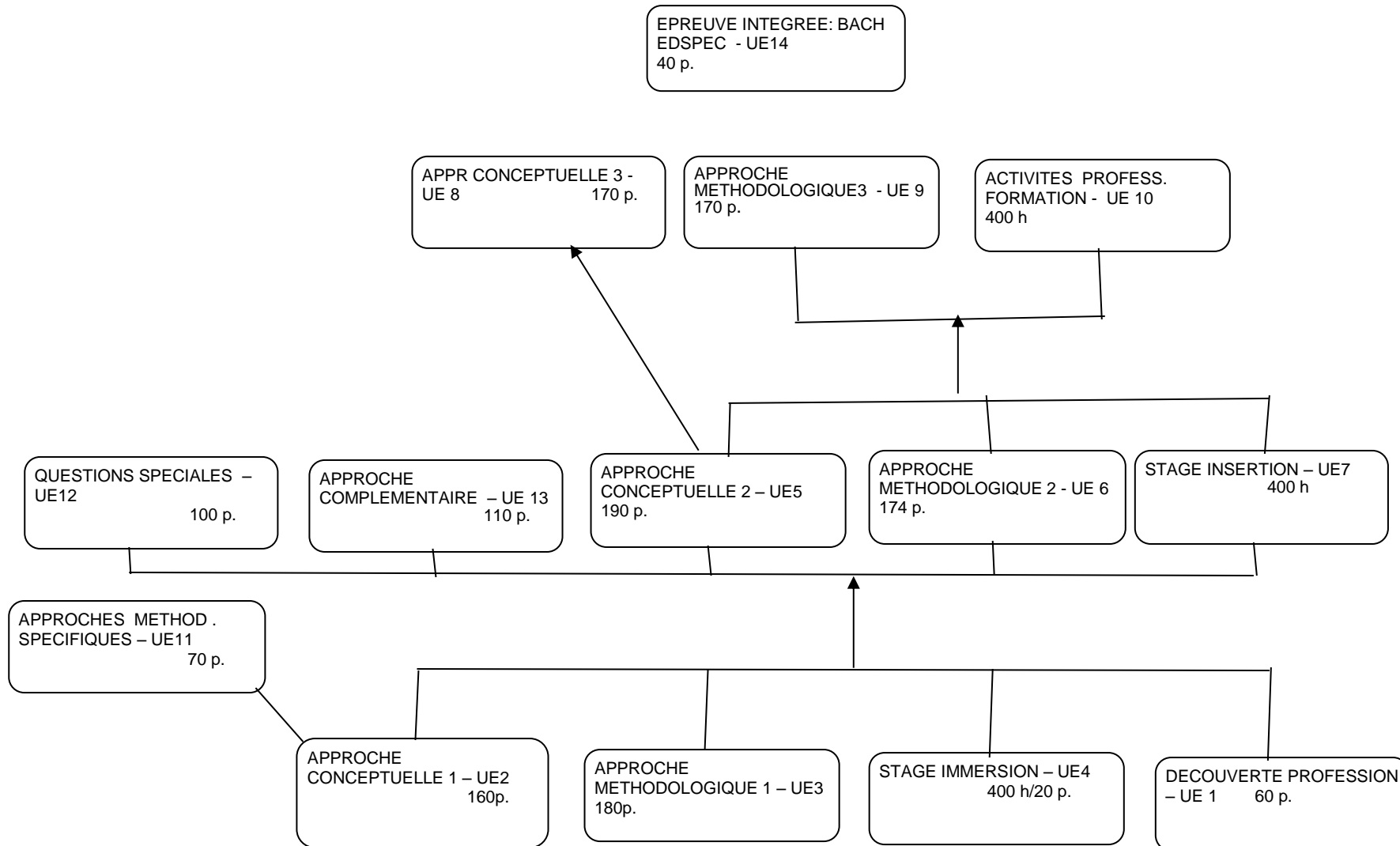
ATTENTION : Le fait de demander une V.A. ne dispense pas du test d'admission.

Le dossier doit être introduit (voir document annexe) pour le **12/07/2018 avant 12h**

- Les dossiers non complets ne seront pas traités.
- Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Affichage le 12/09/2018 à 12h00 – aucun résultat n'est donné par téléphone ou par mail

Organigramme « Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif »



BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF

Tests d'admission - 2018/2019

L'évaluation du test écrit se fait sur base d'un texte traitant de l'éducation spécialisée. Ce test vise à évaluer les capacités préalables à l'entrée en formation de bachelier en éducation spécialisée telles qu'elles sont spécifiées dans le dossier pédagogique et reprises ci-dessous.

Capacités préalables requises¹

« Au départ d'un document écrit traitant au sens large de l'éducation, par écrit et oralement :

- résumer ;
- émettre une critique en rapport avec son domaine de formation future ;
- dissenter.

Le travail de l'étudiant respectera les règles courantes de la présentation, de la syntaxe et de l'orthographe ».

Les critères d'évaluation

Aux tests, l'étudiant sera capable de:

- comprendre le sens du texte ;
- résumer en respectant les usages de la langue française ;
- produire un écrit personnel ;
- donner et argumenter son avis ;
- développer une réflexion ordonnée ;
- argumenter de façon contradictoire ;
- conclure.

Dates :

- **Test d'admission écrit le 03/09/2018 à 9h00**
- **Test d'admission oral le 07/09/2018 à 9h00**
- **Affichage des résultats le 10/09/2018 à 12h00**

Aucun résultat n'est communiqué par téléphone ou par mail

¹ Extrait du dossier pédagogique- document de référence inter-réseaux

BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF

Demande de VAE pour l'UE1 - 2018/2019

DOSSIER A RENTRER POUR LE 12/07/2018 A 12h00 AU PLUS TARD

- Le dossier comprendra la copie du diplôme ou attestations de réussite du cursus éducateur, un contrat de travail, un curriculum vitae et une lettre de motivation*, et une attestation de fonction (minimum 5 ans).

Ce dossier est à remettre pour le **12/07/2018** à 12h00 auprès de :

Madame Christine Etienne, Coordinatrice générale (bureau 105).
Institut Provincial de Formation Sociale – Campus provincial
Rue Henri Blès 188-190 à 5000 Namur

**Critères de la lettre de motivation : elle se doit d'être dactylographiée*

L'étudiant devra :

- *présenter les raisons pour lesquelles il choisit la profession d'éducateur spécialisé ;*
- *décrire des contextes dans lesquels s'exerce le travail éducatif ;*
- *déterminer ses atouts et ses limites par rapport à la formation et au métier ;*
- *évoquer son intégration au sein d'un groupe ;*
- *signaler les découvertes et les changements que les rencontres et les confrontations ont apporté ;*
- *se situer face à son orientation professionnelle et par rapport à son projet personnel.*